

Bulletin de liaison & d'information des retraités

Dans ce numéro...

Balade en Pays de Cocagne



La sortie de retraités devant le moulin de Lauzy (Tarn)

Les sorties

Page 4



Dossier

Si la terre m'était contée...

Page 8



ARCEA
CESTA

DLG bâtiment 100 - CEA - BP 2
33114 LE BARP



Chers amis,

Régulièrement, des informations me remontent au sujet des activités proposées par votre bureau :

- Action sociale quasiment nulle.
- Défense des retraites inefficace.
- Voyages trop onéreux...

Votre bureau est animé par des bénévoles qui croient en vous, font de leur mieux pour vous satisfaire. Mais ils ont bien conscience qu'il n'est pas possible d'être parfait.

Pour ma part, et vous vous en êtes sans doute rendu compte, je privilieie les actions qui permettent à ceux qui le désirent, le peuvent, ou tout simplement font l'effort d'y participer, de se rencontrer.

Je suis persuadé en effet, qu'il n'y a rien de pire (hors la maladie bien sûr) pour celui qui a côtoyé des collègues pendant près de 40 années que de se sentir isolé.

Ainsi, les visites, les sorties, les rencontres comme la galette, les voyages*, l'assemblée générale, les repas (comme ceux organisés par les membres de l'AR/CESTA du sud Aquitaine) sont des moments très appréciés de ceux qui les pratiquent. J'en veux pour preuve, le fait que l'on retrouve régulièrement nos collègues qui ont su profiter une première fois de nos propositions.

Mais il faut aller encore plus loin et tenter de rallier à nous un nombre de plus en plus grand d'entre vous. Je demande à chacun de débusquer les collègues qui hésitent encore à venir et leur dire qu'ils seront accueillis à bras ouverts.

Bientôt, le CA national en ayant décidé ainsi, vous serez invités à vous exprimer à travers une enquête destinée à mieux vous connaître, à mieux cerner vos attentes dans la perspective de mieux y répondre.

Plus vous serez nombreux à donner votre point de vue, plus l'information recueillie sera fiable. Alors vous n'hésitez pas le moment venu, ce sera en tout cas une bonne occasion de participer à la vie de votre association.

C. Costa

*42 membres de notre section ont partagé 9 jours de bonheur en effectuant un voyage en baie du nord. Ils viennent de rentrer et ne manqueront pas de vous faire partager des moments intenses dans un compte rendu que nous attendons impatiemment.

Votre bureau

Président :
Charles COSTA

Vice-président :
Jacques DOHET

Secrétaire :
Jean-Louis CAMPET

Secrétaires adjoints :
Jean-Claude VINCENSINI
Yves SCHMIDT

Trésorier :
André SARPS

Trésorier adjoint :
Jean-Louis CAMPET

Contrôleurs des comptes :
Georges GRUBERT
José BOUSQUET

Webmaster :
Yves SCHMIDT

Membres du Bureau :
Aline CATINAT
Serge DEGUEIL
Jean-Claude FERNANDEZ
Robert GRANET
André HURVOIS
Paul LEGROS
Jean-Marie MAQUIN
Bernard MILTENBERGER

2

Le mot du président

4

La sortie en Montagne Noire

8

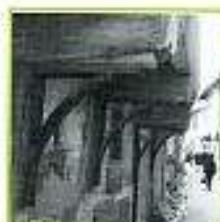
Dossier

12

Infos diverses

16

Renseignements
utiles



> Voyages & sorties

Balade en Pays de Cocagne

Castres - Jardins à la française du musée Cluyzé

par Georges Fain

Compte rendu de notre voyage des 5 et 6 juin 2008 en Montagne Noire

Eh bien oui, le pays de Cocagne que certains affirment être complètement hypothétique... existe bien : nous l'avons découvert, nous, la quarantaine de retraités de l'ARCEA-CESTA, lors d'un voyage de deux jours, initié par un autre ancien du CESTA, retiré près de Castres dans le Tarn, à savoir André Frède, qui avec son épouse a acheté et remis en état, aux prix de quelques années d'efforts, un ancien moulin à farine actionné par eau.

C'est ce petit voyage que je vous propose de conter ci-après.

Le jeudi 5 juin 2008, à l'aube, une bonne trentaine d'anciens du CESTA attendaient donc sur le parking du CESTA l'arrivée de l'autobus, qui ne tarda pas trop à venir et qui compléta son chargement en passant par Gradignan où le restant des participants à ce périple attendait.

Après un voyage sans histoire, nous arrivâmes vers 11 heures à Sorèze, lieu de rencontre prévu avec le couple Frède, accompagné de leur ami Jean Miot, ancien également du CESTA et Castrais d'origine. Un guide nous attendait afin de nous faire mieux apprécier les particularités de Sorèze.

SORÈZE

Cette antique cité, non loin de Revel, au nord de Castelnau-d'Àuby et à une centaine de kilomètres de Toulouse

est située dans les contreforts de la Montagne Noire, qui est en quelque sorte le fournisseur d'eau de la région avec deux rivières principales : l'Agout, passant à Castres et le Dergou, ainsi qu'une multitude d'autres petits cours d'eau qui ont été captés pour fournir l'approvisionnement du canal du Midi.

Sorèze se trouve donc dans une région de riantes collines, de boqueteaux de chênes et de champs cultivés.

La cité, très ancienne, comme en témoignent ses rues aux maisons à colombages, s'est surtout développée au 8^e siècle autour d'une abbaye bénédictine qui a perduré jusqu'à nos jours et a surtout connu un grand développement sous l'initiative du père Lacordaire, père Dominicain, au 19^e siècle après être devenue une école royale militaire sous Louis XVI.

Notre guide, secondée par le maire de Sorèze en personne, nous a

retracé en détails, avec brio et passion, l'histoire de cette abbaye-école, qui est actuellement en cours de mutation pour devenir un hôtel-restaurant de prestige et qui figure d'ores et déjà dans les catalogues d'hôtels de luxe. L'abbaye est située dans un parc de 6 hectares, comprenant une pièce d'eau ayant servi, du temps de l'école, de piscine (non chauffée...) aux élèves. Ceux-ci, bien souvent devenus illustres comme militaires, hommes politiques ou philosophes, devaient supporter une éducation exemplaire dans tous les domaines, formant



Sorèze - Abbaye école

alors ce que l'on appelait « des gentils-hommes ».

La visite de l'abbaye, de son cloître et de son parc terminée, une petite promenade à travers la ville nous permit de connaître un peu cette ancienne cité aux maisons à pans de bois et à encorbellements des 16^e et 17^e siècles, son clocher Saint Martin, son église où repose le père Lacordaire, pour nous mener à la mairie, où un pot de bienvenue nous a été généreusement offert par Monsieur le Maire, qui nous a retracé l'histoire de sa ville avec passion et nous a présenté les perspectives d'avenir qu'il prévoyait pour celle-ci.

Ensuite ce fut l'heure de nous restaurer, ce qui fut fait, avec l'enthousiasme et l'impatience de beaucoup... à l'auberge « Le Tournesol », avec, comme cela devait être, le cassoulet local, le vrai évidemment...

Pour favoriser notre digestion, la suite du voyage nous amena à aller visiter le lac de Saint-Ferréol, patrimoine mondial de l'UNESCO, ouvrage construit entre 1667 et 1672 par Pierre-Paul Riquet, pour alimenter en eau le canal du Midi, en recueillant les divers cours d'eau venant de la Montagne Noire. Son altitude est de 350 mètres et sa contenance de 6.500.000 m³. Ces eaux sont retenues par un barrage de 786 mètres de long et de 149 mètres de large à sa base, construit en terre, supportant à son sommet une allée promenée assez fréquentée. Notre guide nous fit découvrir une partie de l'aval du barrage dans un décor boisé et rafraîchissant, la température extérieure étant assez élevée.

Après cette « promenade digestive », l'autobus nous amena à Revel, à travers champs et boqueteaux à environ 5 kilomètres.



REVEL

Ancienne bastide fondée en 1342, cette petite ville est surtout connue pour son industrie des métiers du bois. Aussi la première visite fut consacrée au musée Sylvéa.

Là nous furent expliquées les différentes étapes du travail du bois, avec exposition des différents moyens utilisés depuis de nombreuses années et reproductions miniaturisées de machines plus ou moins complexes.

Une démonstration de la confection en marqueterie nous a vraiment fait comprendre la difficulté de cet art. Le musée comporte aussi des représentations d'art moderne,

remarquables pour certaines.

La journée commencée bien de bonne heure et la fatigue commençant à se faire sentir, une courte visite du centre ville suivit, c'est-à-dire de la halle en bois du 14^e siècle ayant une charpente « à l'ancienne » remarquable et un beffroi central servant de « pôle » citadin les jours de marché. Arrêt devant la fabrique de boisson GET, aujourd'hui fermée, mais qui fut en son temps, une richesse de la ville, puis visite express de l'église.

Nous avions en effet rendez-vous pour la visite la plus originale de cette escapade de deux jours, à savoir le **Moulin de Lauzy**, moulin à



> Voyages & sorties

farine actionné par eau, et restauré par ses propriétaires André et Monique Frède.

Après une arrivée quelque peu difficile, notre car ne pouvant tourner dans le chemin d'accès au moulin, nos deux hôtes nous attendaient, en tenue de meuniers traditionnels, et nous firent visiter les extérieurs du moulin et de l'aménagement en eaux approvisionnant celui-ci, dans un espace de frondaison procurant une fraîcheur agréable.

Puis le meunier en chef nous fit un véritable cours détaillé sur la réfection du moulin et sur la meunerie prouvant qu'il avait travaillé la question de longue date et très sérieusement. Cours suivi de la mise en route du moulin et jusqu'à la production de farine démontrant la réalité des travaux accomplis depuis la reprise de ce vieux moulin abandonné.

CHAPEAU MONSIEUR LE MEUNIER !

Démonstration achevée, suivant un tapis rouge déployé à notre attention nous fûmes conviés à un apéritif des plus conviviaux, où la **Marquisette** élaborée par la meunière en chef eut un grand succès. ... Bien sûr nous étions en retard sur le programme, l'autobus attendait et il a fallu se quitter pour quelques instants, jusqu'au restaurant de notre



Château de Magrin

hôtel, l'Hôtellerie du Lac à Saint-Ferréol où le repas du soir nous attendait. Une nuit réparatrice, après cette longue journée, nous permit de repartir le lendemain pour de nouvelles découvertes,

VENDREDI 6 JUIN : CASTRES CHATEAU DE MAGRIN

9 heures : départ de l'hôtel pour la visite de la ville de Castres distante d'une trentaine de kilomètres. Castres est située sur les rives de l'Agout, où se situaient jadis de nombreuses entreprises de tisserands, de teinturiers et de tanneurs,

qui ont fait la prospérité de la ville. Il n'en reste que quelques maisons typiques au ras de la rivière.

La ville est aussi connue pour son musée dit « Goya » mais qui est surtout un musée d'art hispanique, assez riche mais ne comportant que trois œuvres maîtresses de Goya. C'est là que nous avions rendez-vous pour la visite à dix heures.

Le musée est installé dans l'ancien palais épiscopal donnant sur un beau parc à la française. Après une heure trente de visite, nous sommes partis écouter, sur les conseils de notre guide, le mini récital du carillon de l'église Notre-Dame de la Platé,

Recette de la Marquisette

Pour 20 personnes (environ 3 litres)

- Faire macérer pendant 24 heures :**
 - 1 bouteille de vin blanc sec
 - 1 demi-bouteille de Pulco citron jaune
 - 500 g de sucre en poudre
 - 500 g de citrons jaunes en rondelles
- Au dernier moment, rajouter :**
 - une bouteille de Pernier
 - 1 bouteille de Crémant d'Alsace
- Servir très frais**



Couvent / écoute du concert de carillon



■ Vue des rives de l'Agout depuis le Musée Goya

donné à notre intention par un organiste qui a dû apprécier son auditoire !!!

Rapide visite de la ville de Castres donc avant de repartir avec notre car à Cuq-Toulza à trente kilomètres, au restaurant « La Bombarde » sélectionné par la famille Frède que nous avons retrouvée là et à qui nous avons fait l'honneur de notre chorale improvisée, ayant répété moult fois dans l'autobus « qu'il fait bon chez vous maître Frède, qu'il fait bon dans votre moulin » et qui a eu beaucoup de succès. Déjeuner de détente assez traditionnel et tout à fait agréable qui fut le dernier de cette balade.

Après un « au revoir » à la famille Frède et à Jean Miot nous sommes repartis pour notre dernière visite, pas très éloignée, en plein pays de Cocagne cette fois, au musée du pastel au château de Magrin.

Là, sur un promontoire dominant à 330 mètres le Lauragais, ce monument des 11, 16 et 18^e siècles abrite le seul musée du pastel en France. Le guide, Monsieur Rufino, avec une verve féconde, imagée et toute gasconne, nous raconta l'histoire du pastel, qui fit la fortune de ce pays pendant plusieurs siècles (où on s'enrichissait rien qu'en dormant, comme on disait alors !).

La couleur pastel est extraite des feuilles d'une plante sauvage aux fleurs jaunes, l'*isatis tinctoria*, après séchage et broyage dans des moulins de pierres comme celui que l'on peut voir encore sur place. Puis les

feuilles écrasées étaient entreposées dans un local couvert pour égouttage, avant de former une pâte que l'on façonnait à la main pour confectionner un boule appelée « cocagne » d'où le nom de « pays de cocagne ». Ces boules devenaient dures à la longue et étaient entreposées dans un séchoir comme celui existant sous les combles du bâtiment. Après séchage, les coques étaient cassées en trois fragments et subissaient un traitement approprié, assez long, avant sa commercialisation et exportation.



■ Meule à pastel

La visite du château-musée de Magrin vaut vraiment le détour et la visite commentée par notre orateur « très pays d'Oc » est un vrai régal. Nous avons perdu un peu de temps à écouter ce chantre du pastel, et nous partîmes quelque peu avec du retard pour notre retour à Bordeaux où nous étions à vingt heures trente, ravis de cette courte mais fructueuse promenade. ■

Photographies : Yves Schmidt, Jean Claude Lantrelle, Georges Fair.

Programme des voyages, sorties et visites à venir...

13 novembre 2008

visite des installations
de traitement des eaux
de Clos de Hilde



Fin décembre

Ballet Casse Noisette
au Grand Théâtre
de Bordeaux



Du 5 au 12 juin 2009

Voyage en Sicile

Juin 2009

Sortie d'une journée
en Périgord Vert (Aubeterre)

Des visites d'expositions
seront programmées durant
le premier semestre 2009
en fonction de l'actualité.



Si la Terre m'était contée...

par Pierre Laharrague

« Que me conseillez-vous d'aller visiter ? demanda le Petit Prince.
La Planète Terre, répondit le géographe. Elle a une bonne réputation. »
Antoine de Saint Exupéry



Terre prise depuis Apollo 8

Elle est âgée de 4,5 milliards d'années, soit un demi milliard de moins que le Soleil dont elle est une des 8 planètes, (la 9^e, Pluton, ayant été récemment déclassée). Troisième en partant du Soleil après Mercure et Vénus mais avant Mars, elle en est distante d'environ 150 millions de km que la lumière met un peu plus de 8 mn à parcourir. Elle a un satellite, la **Lune**, située à 380.000 km environ, parcourus aussi par la lumière en un peu plus d'1 seconde. Vué de l'espace, elle offre au regard une magnifique couleur bleue, tachetée des nappes blanches que sont les nuages de son atmosphère. Pour cette raison, on la surnomme aussi la **Planète Bleue**. Au dire des astronautes qui ont eu le privilège de la voir, comme ceux d'Apollo 8 qui ont pris la photo ci-dessus, la vision est d'une merveilleuse beauté et est inoubliable.

C'est notre **Terre**, la « Terre des Hommes », qui nous a donné naissance, nous abrite et nous nourrit.

Caractéristiques orbitales

L'orbite, elliptique, est en réalité quasi circulaire, de rayon (demi grand axe de l'ellipse) 149.597.887,5 km. Cette distance sert en astronomie d'unité de mesure et on l'appelle pour cette raison **unité astronomique (ua)**.

La circonference orbitale vaut 924.375.700 km, soit 6.179 ua, parcourus en 365,25 jours (1 année), ce qui correspond à une vitesse orbitale moyenne de 30 km/sec (29,780).

Caractéristiques physiques
Elle est de forme quasi sphérique, un peu aplatie aux pôles. Ses dimensions essentielles sont les suivantes :

- rayon équatorial : 6 378,14 km
- rayon polaire : 6 356,78 km
- périmètre équatorial : 40.075,03 km

- superficie : 510.067 420 km²
- volume : 1.083.10¹² km³
- masse volumique moyenne : 5,515 tonnes/m³

La gravité à la surface qu'on appelle le « g » (dont la valeur ancienne est de 9,81 m/s²) vaut plutôt 9,780 m/s², soit 0,99732 g.

Elle tourne sur elle-même en sens inverse des aiguilles d'une montre (Ouest en Est) en 23 h 56 mn, durée qu'on appelle le **jour sidéral**, ce qui correspond à une vitesse à l'équateur de 1674,38 km/h.

L'axe de rotation (**l'axe polaire**) est incliné sur le plan de l'orbite qu'on appelle **l'écliptique** : l'usage est de décrire cette inclinaison qui vaut 66,55° par son complément c'est-à-dire l'angle que fait l'écliptique avec le plan équatorial et qui vaut donc 23,45°.

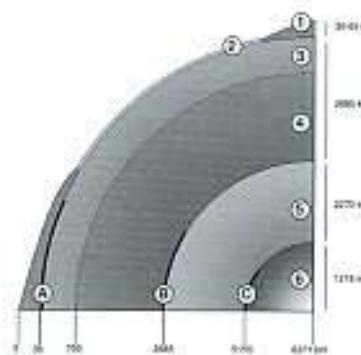
Enfin pour s'en échapper, il faut atteindre une vitesse de 11,186 km/s, qu'on appelle la **vitesse de libération**.

Naissance et Formation

1. Pour comprendre cette histoire, il faut remonter à l'apparition du Soleil au sein d'un nuage interstellaire constitué d'un mélange de gaz et de poussières minérales. Une région de cette nébuleuse primitive a commencé à s'affondrer sur elle-même, probablement sous l'effet d'une onde de choc créée par l'explosion d'une supernova voisine, c'est-à-dire d'une étoile massive arrivant en fin de vie. La température a augmenté progressivement à l'intérieur de ce gigantesque tourbillon en contraction jusqu'à l'apparition d'une nouvelle étoile lumineuse, notre **Soleil**. Autour de lui, a continué à tournoyer un disque de gaz et de poussières (le futur plan de l'écliptique) chauffés pendant quelques millions d'années par la compression due à l'affondrement. Avec le

temps, le disque s'est refroidi et de minuscules grains de matière se sont formés, flottant dans le gaz restant. Ces minuscules particules se sont collées pour donner des grains de taille centimétrique. **À partir de là, la suite des événements est illustrée et commentée dans la « BD » ci-contre page de droite.**

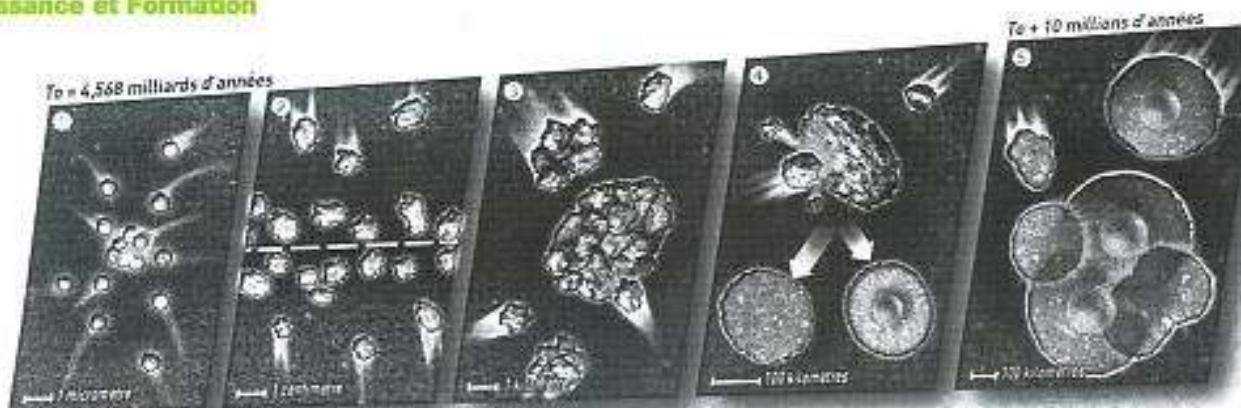
2. À l'issue de cette longue évolution la structure interne de la Terre est actuellement la suivante :



- 1 : la croûte continentale, d'épaisseur entre 30 et 100 km, essentiellement granitique.
 - 2 : la croûte océanique, d'épaisseur 5 km, essentiellement basaltique.
 - 3 : le manteau supérieur, jusqu'à 650 km de profondeur, plus visqueux que le manteau inférieur, formé de divers silicates.
 - 4 : le manteau inférieur, jusqu'à 2900 km de profondeur, plus dur, formé de silicates plus compacts.
 - 5 : le noyau externe, jusqu'à 5100 km de profondeur, liquide, métallique, composé à 80 % de fer et de nickel.
 - 6 : le noyau interne ou graine, solidifié par les hautes pressions.
- Les couches A, B, C sont des couches de transition.
Au niveau de la graine, pression et tem-

> Dossier

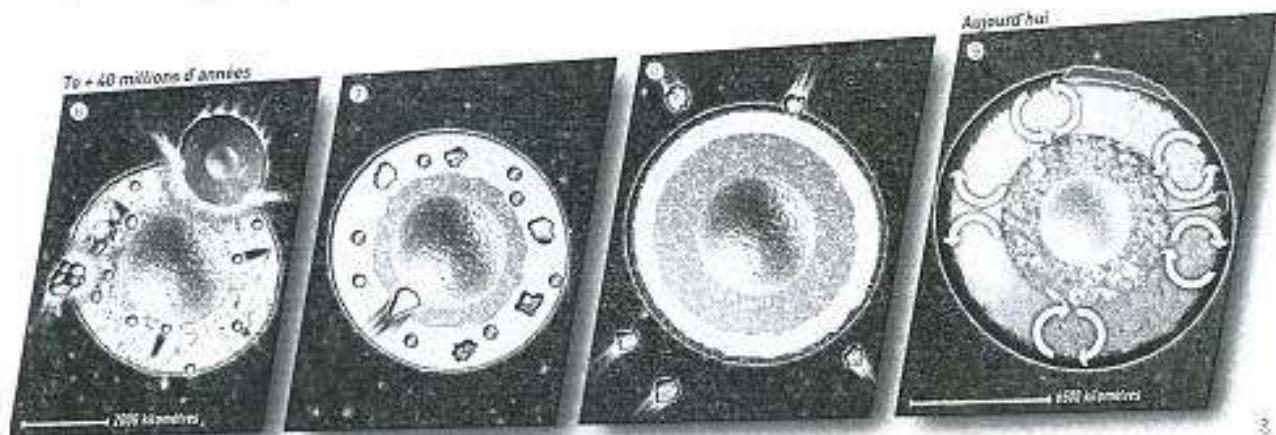
Naissance et Formation



DES POUSSIÈRES AUX PLANÈTES

La formation de la Terre est une suite de collages et de chocs au sein du disque solaire. Vers 4,568 milliards d'années, de minuscules grains solides se condensent et se collent. Lorsqu'ils atteignent une taille centimétrique, ces grains sédimentent dans le plan médian du disque. Ils s'entrechoquent et s'agglomèrent :

des planétésimaux se forment puis des embryons planétaires. Sous l'effet des chocs et de la désintégration d'éléments radioactifs, les gros embryons s'échauffent suffisamment pour se différencier en un noyau métallique (orange), un manteau (vert) et une croûte basaltique. Les embryons les plus petits restent constitués d'agrégats de matériel non différencié (bris). La Terre



naît des chocs entre une dizaine d'embryons planétaires. L'énergie conférée par les chocs est telle que la Terre, arrivée en fin de croissance, fond. Un océan de magma silicaté apparaît (jaune orange) et le fer se concentre dans le noyau central. Les collisions ultérieures amènent de nouveaux matériaux : les métalliques migrent vers le noyau, les silicatés restent dans le manteau qui cristallise à partir de l'océan de magma (vert). Des objets formés dans les parties

externes du système solaire ont probablement apporté une part importante de l'eau présente sur Terre. Notre planète a acquis une structure proche de celle que nous connaissons actuellement avec un noyau central métallique, solide au cœur et liquide à l'extérieur, un manteau silicaté solide, une enveloppe externe portant les premiers continents et les océans et une enveloppe gazeuse au bout de quelques centaines de millions d'années.

L'ILLUSTRATION : www.juliecd.com

température atteignant **3 millions** d'atmosphères et **5 100 °C**.

La Terre possède aussi une atmosphère qu'elle retient par attraction gravitationnelle, qui s'est transformée au cours du temps et qui est actuellement composée à 78 % d'azote, 21 % d'oxygène, le reste étant formé d'argon, de vapeur d'eau et de dioxyde de carbone (le fameux gaz à effet de serre).

Elle possède également un champ magnétique, produit, pense-t-on, par des mouvements au sein du noyau métallique liquide qui engendrent un « effet dynamo ». Le phénomène est

compris expérimentalement mais n'est pas encore bien décrit par la théorie. Enfin la Lune s'est probablement formée lors de la phase d'accrétion, suite à la collision de la protoTerre et d'un embryon de la taille de Mars.

La dérive des continents

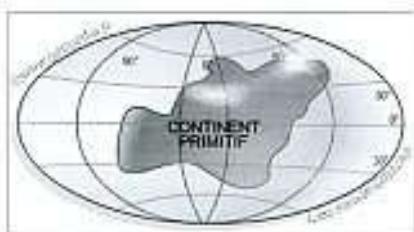


1. La croûte terrestre et une petite partie du manteau supérieur forment, sur une épaisseur d'environ 100 à 150 km, une couche à laquelle on a donné le nom barbare de lithosphère ce qui veut dire tout simplement « sphère de pierre » (du grec *lithos* = pierre). Cette lithosphère se présente sous forme de plaques qui se déplacent les unes par rapport aux autres, à des vitesses de quelques cm/an, comme les pièces d'un puzzle couvrant la planète. Elles peuvent porter un océan (plaque océanique), ou un continent (plaque continentale) ou les deux. Les principales sont figurées ci-contre.

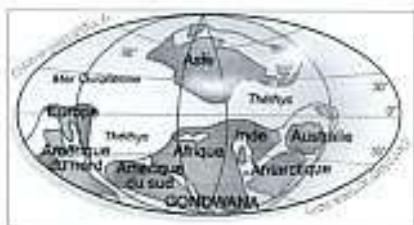
> Dossier

Eles peuvent s'éloigner (plaques divergentes créant ainsi des failles divergentes, sources de chaînes volcaniques sous marines), ou se rapprocher (plaques convergentes conduisant soit à une collision frontale générant des reliefs montagneux, soit à un enfoncement de l'une sous l'autre, phénomène de « subduction » alimentant des chaînes volcaniques de surface), soit coulisser l'une contre l'autre (faille transformante telle la célèbre faille de San Andréa, engendrant de violents séismes). La branche de la géophysique qui étudie ces mouvements s'appelle la **tectonique des plaques**.

2. On ne sait pas exactement quand la dérive des continents a commencé, mais on estime qu'elle a débuté approximativement il y a **900 millions** d'années avec la constitution définitive des couches géologiques. Tout ce que l'on imagine est qu'avant cette époque, la Terre était majoritairement couverte d'un océan duquel émergeait un plateau unique qu'on a appelé « continent primitif », qui s'est progressivement divisé en 2 ou 3 blocs continentaux. La suite peut être suivie ci-après en utilisant à nouveau l'imagerie de la « BD ».



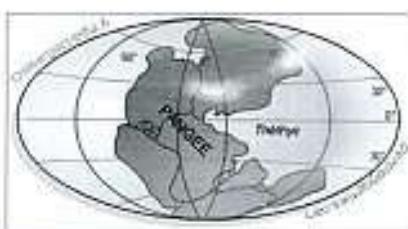
■ ère pré primaire : - 900 millions
Le continent primitif.



■ ère secondaire : - 400 millions
Division - Groupement au Sud.



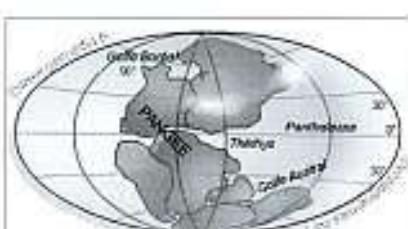
■ - 270 millions
Rassemblement : la Pangea.



■ - 270 millions
Rassemblement : la Pangea.



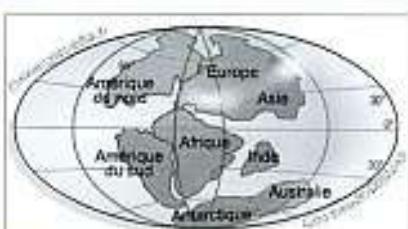
■ Dans 200 millions d'années : regroupement (Extrapolation du modèle actuel).



■ - 240 millions
Division - Extinction des espèces.



■ - 200 millions - 2 continents - 2 océans.



■ - 135 millions - Marçallement



■ ère tertiaire - 65 millions
fin des dinosaures



■ aujourd'hui

cipine qu'on appelle la paléoclimatologie. Pour remonter le temps sur des millions d'années, celle-ci doit s'appuyer :

- * sur des indicateurs témoins des climats passés comme les carottages glaciaires, la stratigraphie, les fossiles, la reconstitution des températures ...

- * sur des modèles climatiques qui n'ont cessé de se perfectionner pour prendre en compte les interactions multiples et complexes de nombreux facteurs : rayonnement du Soleil, cycles solaires, mouvements de la Terre, composition de l'atmosphère, circulations atmosphérique et océanique, tectonique des plaques, volcanisme...

Des périodes chaudes et des glaciations se sont succédé avec une périodicité plus ou moins régulière. On identifie 8 grandes périodes glaciaires dont la plus ancienne connue remonte à 2,7 milliards d'années. La dernière remonte à 110.000 ans et a disparu il y a 10.000 ans : le niveau des océans avait baissé de 120 mètres par rapport au niveau actuel et le détroit de Bering, par exemple, pouvait être franchi à pied sec par les animaux et les peuples d'Asie.

Aujourd'hui, nous sommes dans une période de réchauffement climatique : aux phénomènes naturels, viennent s'ajouter les conséquences de l'activité humaine.

L'ascension de la Vie

Évolution physique de la Terre

- La Terre se refroidit progressivement.
- La lave se solidifie en surface jusqu'à couvrir 30% de la surface. Dans le même temps, elle exhale de grandes quantités de gaz : hydrogène (H_2), ammoniac (NH_3), méthane (CH_4), eau (H_2O), gaz carbonique (CO_2). Une atmosphère très dense se met en place.
- Des pluies diluviales se produisent

donnant naissance aux océans qui recouvrent les 3/4 de la planète.

- Des cratères grondent en permanence, produisant de puissants éclairs.

La chaîne de la Vie

• Sous l'action incessante des rayons UV du Soleil et des éclairs, les molécules simples de l'atmosphère se livrent à une « orgie » de combinaisons : apparaissent 20 acides aminés, chacun fait d'une trentaine d'atomes.

• Ces produits organiques vont se dis-soudre dans l'eau des océans, se combiner entre eux, à l'abri des effets nocifs des UV.

• Les acides aminés s'assemblent en longues chaînes formant les protéines, puis celles-ci s'assemblent à leur tour pour donner les hélices enchevêtrées de l'ADN. Le secret de la reproduction est trouvé car c'est l'ADN qui transmettra le bagage génétique des êtres vivants. Nous sommes à -3,5 milliards d'années, soit 11 milliards d'années après le Big Bang.

• Apparaissent alors les premières cellules constituées de millions de molécules d'ADN et les premiers organismes monocellulaires : bactéries et algues bleues. **La vie naît ainsi au fond des océans.**

• 3 milliards d'années passent et à -600 millions, les premiers organismes pluricellulaires, les méduses, font leur apparition.

• Encore 100 millions d'années et à -500 millions ce sont les premiers coquillages et crustacés, puis encore 100 millions et les poissons font leurs débuts.

• À la même époque, la Terre se couvre de forêts et de plantes qui, par photosynthèse absorbent le gaz carbonique et rejettent de l'oxygène dans l'atmosphère. L'ozone, protégeant des UV est formée et la vie peut alors migrer sur la terre ferme.

• Oiseaux, reptiles, dinosaures, dominent à partir de -200 millions. Vers -63 millions, les dinosaures disparaissent, victimes peut-être de la chute d'une très grosse météorite. Les mammifères peuvent alors évoluer en toute liberté.

• À -20 millions, surgissent les premiers singes et il y a 2 millions, Homo Sapiens fait son entrée.

Si toute cette histoire, depuis l'origine de l'Univers, était comprimée sur une journée de 24 h, l'homme n'apparaîtrait que 11,5 sec avant minuit et celui d'aujourd'hui n'occuperait que les 2 derniers centièmes de sec.

L'histoire de l'Humanité ne représente donc qu'un clin d'œil dans celle de l'Univers.

Les grandes extinctions

Une extinction massive est un événement au cours duquel une proportion significative des espèces animales et végétales présentes sur la Terre disparaît. Depuis que la Vie est apparue, on dénombre 6 épisodes majeurs de disparition, ou comme on dit aussi, de crise biologique, dont le premier remonte à 500 millions d'années :

- La plus massive de ces extinctions a eu lieu il y a 250 millions d'années, au moment où la masse continentale était réunie dans la Pangée : 90% des espèces marines ont alors disparu
- La plus récente s'est produite il y a 65 millions d'années et a entraîné la disparition des dinosaures.

Les causes sont multiples et les débats sont ouverts : rudesse des conditions climatiques, volcanisme intense, chute de météorite...

Les extinctions massives ont toujours été suivies de ce qu'on appelle une « explosion radiative », c'est-à-dire que les espèces qui disparaissent libèrent des niches écologiques pour d'autres espèces qui sont alors susceptibles d'évoluer : par exemple, la disparition des dinosaures a permis le développement et la diversification des mammifères.

En ce début du XXI^e siècle, de nombreux spécialistes pensent qu'une crise écologique majeure est en train de se produire dans laquelle l'Homme porte une grande part de responsabilité.

Un minuscule « point bleu pâle » dans l'espace

Le 14 Février 1990, la NASA demanda à la sonde Voyager 1 qui avait terminé sa mission, de photographier les planètes qu'elle avait visitées : la sonde renvoya cette image de la Terre prise à **6,4 milliards de km** : le minuscule point est presque perdu dans la lueur

du Soleil.

Cette photo inspira à Carl Sagan un livre intitulé **Un point bleu pâle**, d'où est extrait le paragraphe suivant qui servira de conclusion à cet article :

« Regardez encore ce petit point. C'est ici. C'est notre foyer. C'est nous. Sur lui se trouvent tous ceux que vous aimez, tous ceux que vous connaissez, tous ceux dont vous avez entendu parler, tous les humains qui ont existé et ont vécu leur vie. Toute la somme de nos joies et de nos souffrances, des milliers de confiantes religions, idéologies et doctrines économiques, tous les chasseurs et tous les cueilleurs, tous les héros et les lâches, tous les créateurs et destructeurs de civilisations, tous les rois et tous les paysans, tous les jeunes couples d'amoureux, toutes les mères et les pères, tous les enfants espérant, les inventeurs et explorateurs, tous les professeurs de morale, tous les politiciens corrompus, toutes les "superstars", tous les "guides suprêmes", tous les saints et pêcheurs de l'histoire de notre espèce ont vécu ici - une petite poussière suspendue dans un rayon de soleil.

...Il n'y a peut-être pas de meilleure démonstration de la folie des concepts humains que cette minuscule image de notre monde minuscule. Pour moi, cela souligne notre responsabilité de cohabiter plus fraternellement les uns avec les autres, de préserver et chérir ce point bleu pâle, la seule maison que nous ayons jamais connue. »

Internet

Si vous êtes connecté à Internet et que vous n'avez pas encore communiqué votre adresse au bureau, venez rejoindre les 215 adhérents qui reçoivent régulièrement les messages d'information que nous diffusons par le biais de la messagerie.

D'autre part, si vous changez de courriel, pensez à le signaler à l'adresse suivante :

y-schmidt@orange.fr

Si vous avez communiqué votre courriel au bureau et que vous n'êtes pas ou plus destinataire de nos messages, cela peut vouloir dire que votre adresse est erronée.

Le Cesta dans la presse locale

Sélection d'articles parus récemment dans le journal Sud-Ouest par Yves Schmidt



1. Le nucléaire au menu (Sud-Ouest du 14 avril 2008).

Pierre Boucher, directeur du Cesta, a été invité par le Club des entreprises de Mérignac au restaurant Mercure Aéroport. Devant 60 chefs d'entreprises, il a présenté la CEA, la DAM et le Cesta. Il a bien entendu centré sa présentation sur le Laser Mégajoule en insistant sur l'absence de risque pour la population et sur les retombées scientifiques et technologiques attendues pour la communauté scientifique.

2. Mégajoule : encore des marchés en suspens (Sud-Ouest Eco du 13 juin 2008).

Le journaliste s'intéresse au marché du traitement anti-reflets des

optiques du laser qui n'est pas encore attribué alors que le bâtiment dédié à cette activité est construit dans la zone Laseris, destinée aux équipementiers du Laser Mégajoule. L'entreprise girondine l'Électrolyse, associée à la société stéphanoise Angénieux, et spécialisée dans le traitement de surface, est sur les rangs. Ce marché aura été plusieurs fois annulé par la Commission des Marchés. La société à qui le marché sera attribué aura à traiter environ 10 000 m² de surfaces optiques.

3. La chaleur de la fusion (Sud-Ouest du 5 juillet 2008).

Cet article est destiné à présenter le projet du Laser Mégajoule en insistant sur le gigantisme du projet. Le

principe est du LMJ est présenté en une trentaine de petites lignes. Le journaliste insiste également sur les aspects technologiques qui permettent de garantir la précision exigée par le cahier des charges.

Enfin, le 26 juillet 2008, Sud-Ouest annonçait que dans le cadre des restructurations de la Défense, le CEA va prendre le contrôle du centre de Gramat, qui était jusqu'ici sous l'autorité de la Délégation générale de l'armement. Ce centre emploie 280 agents dont l'avenir sera abordé lors d'un prochain comité central d'entreprise du CEA. ■

Le GASN

par Serge Degueil

Le GASN est né en 1999 poussé par un grand nombre d'adhérents de l'ARCEA qui, exaspérés par la désinformation sur le nucléaire et par la discréction du CEA, souhaitaient avoir un moyen de réagir. Ils demandent que les connaissances cumulées par un grand nombre d'entre eux pendant leur carrière soient largement diffusées de façon exhaustive et non partisane pour que tout un chacun puisse disposer d'une autre vision des problèmes que celle distillée par les antinucléaires.

L'appellation GASN (Groupe Argumentaire sur la Sécurité Nucléaire) est adoptée lors de la réunion du 3 novembre 1999. Le rôle principale de ce groupe est de :

- coordonner et impulser les travaux menés dans les sections locales de l'ARCEA ;
- regrouper les informations et les questions posées par les adhérents ou tout autre personne. ;
- rédiger et diffuser des fiches argumentaires. ;
- communiquer avec les autres associations (SFEN, AEPN, retraités d'EDF...) engagées dans des actions similaires.

Ces fiches s'adressent en particulier à chaque adhérent qui est un relais de communication vers son entourage (familial, local, associatif...) afin qu'il puisse trouver des réponses aux questions qui lui sont fréquemment posées sur le Nucléaire.

Fonctionnement du groupe de travail

Le GASN est constitué de 15 personnes représentant les différentes sections de l'ARCEA. Il se réunit une fois par trimestre et fonctionne autour d'un président qui anime le

groupe et coordonne les actions, d'un secrétariat qui centralise et met en forme les travaux de chacun et d'un responsable du site Internet pour une diffusion élargie de l'information. Le but de chaque réunion est de :

- définir les sujets à traiter, sujets de fond pour alimenter les fiches argumentaires ou sujets d'actualité pour le site Internet
- répartir les tâches de rédaction entre les différents représentants des sections locales
- relire les fiches argumentaires réalisées. Cette relecture est un travail délicat car les fiches, sur le plan technique, ne doivent pas s'exposer à la controverse et doivent répondre à une certaine contradiction qui est de satisfaire l'initié qui cherchera plus une réponse technique et au non initié qui voudra avant tout comprendre le problème.
- réactualiser les fiches anciennes

Les fiches argumentaires

Les fiches publiées par le GASN constituent une base documentaire à la disposition de nos adhérents mais s'adressent aussi à tous les non spécialistes (élus, décideurs...) qui, souvent, ont à prendre des positions sur des sujets délicats dont ils ne maîtrisent pas toujours la complexité.

Tout en étant consacrées majoritairement au nucléaire civil, elles abordent de nombreux sujets et particulièrement ceux relatifs à l'énergie et à l'environnement.

Le groupe de travail, qui participe à la réalisation de ces fiches, s'est donné pour mission d'expliquer, aussi clairement que possible, et de façon rigoureuse, les sujets qui font



Fiches thématiques

(Edition de mai 2007)

actuellement débat, qui souvent inquiètent par leur complexité et qui peuvent conduire à des erreurs d'appréciation en l'absence d'une vision complète et pertinente du problème.

Pour beaucoup de personnes, « Nucléaire, Énergie atomique » sont des termes qui inquiètent avec en arrière-pensée les images de la « bombe atomique » tandis que « Radioactivité » représente l'agression scumaise que l'on ne voit pas et qui peut être nuisible, voire mortelle. Et pourtant, outre la production d'une énergie sans gaz à effet de serre, tout le monde reconnaît l'apport de cette physique dans de nombreux domaines et en particulier ceux de la santé et du traitement de certaines maladies. C'est cette ambiguïté que les fiches vont tenter de lever en présentant d'une façon aussi simple que possible les techniques et les problèmes liés au nucléaire et en ramenant les choses à leur juste valeur. Mais l'explication sera quelquefois difficile à donner car la technique et la science du nucléaire font appel la plupart du temps à des notions complexes. Tout au long de leur vie professionnelle, et chacun dans sa spécialité, les membres du GASN ont assimilé ces notions complexes et se proposent de mettre leur expérience au service de tous.

L'énergie est le sujet brûlant en ce début de 21^e siècle et le restera dans l'avenir. Ceci est dû à la raréfaction des énergies fossiles (pétrole

et gaz), à l'accroissement continu de la population mondiale et au réchauffement de la planète lié à la production des gaz à effet de serre.

Dans ce cadre, le GASN s'est donné pour mission, à travers les fiches documentaires, de faire un descriptif rigoureux des différents concepts de production d'énergie, actuels ou prospectifs, ainsi qu'un bilan comparatif qui permettra de juger des performances et du domaine d'application de chacun d'eux. Ces fiches prennent en compte tous les paramètres qui dimensionnent un système, sans en omettre car on a souvent tendance à oublier le paramètre « qui fâche ». Elles s'efforcent aussi de mettre en évidence les différentes interprétations que l'on peut faire d'un même résultat.

La rédaction des fiches a pour objectif cible le grand public. Pour cela, elle doit satisfaire aussi bien le néophyte que le technicien plus averti qui souhaite une présentation plus élaborée. La nouvelle série de fiches se présente donc sous forme d'une « fiche de présentation » simple et pédagogique, et de la fiche proprement dite qui apporte une vision plus étayée du problème. Certains paragraphes de cette fiche (zones grisées) apportent un niveau de détail supplémentaire. La non-lecture de ces paragraphes ne nuit pas à la compréhension globale de la fiche.

Si ces fiches conduisent le lecteur à se poser des questions et à répondre à celles qui lui sont posées, nous aurons réussi notre travail.

Le site Energétique (<http://www.energetique.com>)

Le site Energétique et l'outil de communication du GASN. Son nom est un condensé de « énergie » et de « éthique », qui résume l'esprit de travail du groupe.

Ce site est un moyen performant pour :

- diffuser nos idées au plan national et international à travers les fiches argumentaires :

- développer des textes plus scientifiques tout en essayant de rester le plus didactique possible ;

- coller rapidement à l'actualité à travers une rubrique spéciale et journalièrement alimentée.

Les visites mensuelles du site se situent entre 8000 et 11000 suivant les mois. Il s'en suit de nombreux courriers qui sont répartis, pour réponse, aux membres compétents du GASN. Depuis la création de ce site, est apparu un certain nombre de sites « pirates » au nom très proche avec pour but de discréditer notre information. Ceci prouve que le travail fourni par le GASN est efficace et l'information diffusée dérangeante pour certains.

Avenir du GASN

À la dernière réunion de l'ARCEA, le GASN a trouvé sa place dans les statuts de l'association des retraités,

BERNARD RIGOT
Haut Commissaire à l'Energie Nucléaire

31 Mai 2007

CEA
Haut Commissaire à l'Energie Nucléaire
Bât. 76/3
92265 FONTENAY aux ROSSES Cedex

CEA/FAR
Monsieur Jacques PENNEROUX
Président de l'Association des Retraités du CEA
Bureau National ARCEA - Bât. 76/3
92265 FONTENAY aux ROSSES Cedex

Réf CHAUCERET/ps

Samedi le 27 Mai 2007

Monsieur le Président,

Je vous remercie vivement de m'avoir transmis l'ensemble des fiches thématiques, fruit du travail du « Groupe Argumentaire sur le Nucléaire » créé au sein de votre association. J'en ai pris connaissance avec grand intérêt et je trouve cette initiative tout à fait remarquable et utile pour permettre, par le relais des Membres de votre association, et plus largement encore de votre site de diffusion électronique, de rendre justice à l'intérêt majeur des sciences et technologies nucléaires pour le devenir de nos sociétés.

Ces fiches qui couvrent un champ très complet de sujets sont donc l'ensemble relativement facile et je ne peux qu'en féliciter les auteurs. Vous tranviez à vous transmettre mes éventuelles observations. Je vous remercie de votre confiance et le fais bien volontiers. Je suggère par exemple d'actualiser la fiche N° 3, après le vote de la loi sur la gestion durable des matières et déchets nucléaires » en juin dernier. Je pense aussi à la rédaction de la fiche N° 1, page 2 où il me semble que la rédaction mérite d'être précisée : l'activité mentionnée en encadré (3g) ne sera pas le nombre d'objets envoyés, mais le nombre d'objets envoyés par seconde, la dose absorbée, mesure en Grays (Gy), ne sera pas le nombre d'objets reçus, mais le somme des énergies des objets effectivement reçus. Je me propose de vous faire éventuellement quelques suggestions complémentaires après échange approfondi avec les membres de mon cabinet.

En vous renouvelant mes remerciements, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

J.-F. Pénoux
Bernard RIGOT

Il a reçu les remerciements du Haut-Commissaire du CEA pour la rigueur du travail fourni et la qualité de l'information. Ceci a été un encouragement pour le groupe qui poursuit sa tâche face à de véritables campagnes de désinformation développées pour tout événement se reportant de près ou de loin au Nucléaire, relayé par des médias qui oublient bien souvent de citer les sources et ne vérifient pas toujours les chiffres qu'ils avancent. L'efficacité du travail du GASN repose donc sur les épaules de chacun d'entre nous. Il est nécessaire de diffuser l'information le plus largement possible et amener les gens à se poser les vraies questions en particulier dans le domaine des énergies nouvelles, du réchauffement climatique, et autres pollutions. Actuellement, 36 fiches argumentaires ont été écrites et sont disponibles sur le site Energétique. ■

> Infos diverses

ARCEA Newsletter

Sélection d'informations

Nous publions intégralement les informations diffusées par le bureau national de l'ARCEA aux internautes.

N° 14 : Avril

RETRAITES et RETRAITÉS

L'UFRrg et la FNAR

Le rapprochement UFRrg - FNAR commencé il y a un peu plus d'un an est passé à la vitesse supérieure. On est maintenant dans la 2^e étape : l'aspect juridique de « PART'ÂGES » (créé au sein de la CFR) a été présenté le 15 janvier 2008 aux Conseils d'Administration des 2 fédérations, et ses structures ont été adoptées par les 2 conseils d'administration. Il s'agit d'un système associatif simple, avec participation en fonction des postes, il ne s'agit pas d'une fusion.

Ce regroupement nous permet :

- une formation commune : par exemple le stage des 12 et 13 mars 2008 pour les délégués régionaux,
- un portail internet « PART'ÂGES » commun (auquel participe Guy REY, de Cadarache),
- le renforcement de nos actions, avec d'autres fédérations : par exemple la Fédération Française de la Retraite Sportive (FFRS) qui regroupe 50 000 adhérents, ou l'Association Nationale des Retraités de l'Audiovisuel (ANRA).

La CFR

La CFR a protesté sur l'augmentation de 1,1% de la CNAV seulement, accordée au 1er janvier 2008 par le gouvernement. Aussi dès le 2 janvier, une délégation de la CFR (Jean CATHERINE et François BELLANGER) a été reçue au Ministère de l'Economie et des Finances, et le ministre Xavier Bertrand nous a promis de reconstruire la question du 1,1% dans le courant de l'année 2008. D'autre part, les retraites complémentaires AGIRC et ARRCO n'ont été augmentées que de 1,46% le 1^{er} avril 2008, ce qui est très insuffisant compte tenu de l'inflation.

La CFR avance sur la question des petites retraites, mais par contre la

reconnaissance de sa représentativité n'avance pas. L'OSS avait rencontré environ 300 députés, ou candidats, en 2007 et avait reçu des promesses verbales, mais rien n'est intervenu dans les faits, bien que Xavier BERTRAND et François FILLON reconnaissent que notre demande est légitime. L'OSS va continuer son activité en 2008, animé par Michel AMARY.

VIE de l'ARCEA

Assemblées Générales Extraordinaire et Ordinaire de l'ARCEA

Les 2 Assemblées Générales ont eu lieu le **jeudi 27 mars 2008**, dans les locaux du F.I.A.P. (Foyer International d'Accueil de Paris) 30, rue Cabanis, Paris 14^e.

Comme tous les ans, nous avons fait le dépouillement de vos 3 votes, ainsi nous avons pu annoncer :

- lors de l'A.G.E. que les nouveaux Statuts de l'ARCEA étaient adoptés, avec un nombre de voix « pour » supérieur aux 50% requis (3090 par rapport à 3014) ;
- lors de l'A.G.O. que le nouveau Règlement Intérieur de l'ARCEA était adopté, avec un nombre de voix « pour » supérieur aux 25% requis (3134 par rapport à 1507). Puis l'A.G.O. a validé l'élection au Conseil d'Administration de Michel DUPERRON, Jean-Pierre LOIR, Serge PALANQUE, Jean-Claude PERRIGUEUR, Guy REY et Jean VIRLON.

Pour terminer, Monsieur VIQUERAT, Directeur à la SMAPRI, a fait une conférence sur le thème :

« Dépenses de santé et mutuelle ». De nombreuses questions lui ont ensuite été posées.

Les 2 Assemblées Générales ont été suivies d'un cocktail.

Le Conseil d'Administration, qui a suivi ces 2 Assemblées Générales a réélu, à l'unanimité, **Jacques PENNEROUX** à la Présidence de

l'ARCEA. Les autres membres du Bureau ont été reconduits dans leurs fonctions.

Au CEA, dans le NUCLÉAIRE et les autres ÉNERGIES¹¹

Le CEA renforce sa présence dans l'industrie de la microélectronique

La France a décidé de rééquilibrer sa participation au capital de STMicroelectronics au même niveau que l'Italie. L'annonce en a été faite par l'Elysée le 27 février 2008. Pour ce faire, le CEA achètera 2,85% des actions STM au groupe italien Finmecanica.

La Suède et la France signent un accord de coopération scientifique

L'Administrateur général du CEA et le Vice-président du « Business Group Nordic » de Vattenfall, ont signé le 14 février 2008, à Stockholm, un accord de coopération scientifique concernant le projet de Réacteur de recherche Jules Horowitz (RJH). À travers cet accord, le groupe suédois de production et de distribution d'électricité, Vattenfall s'engage à participer à hauteur de 2% au financement de cette installation destinée à tester le comportement des matériaux sous irradiation.

Le CEA s'implique fortement pour la recherche sur les piles à combustible et l'hydrogène

Le groupe de recherche européen sur l'hydrogène et les piles à combustible NERGHY (New European Research Grouping on fuel cells and Hydrogen) a été formellement créé à Bruxelles, le 17 mars 2008. Cette étape constitue une avancée importante pour la participation des instituts de recherche (dont le CEA) et des universités européennes pour la recherche sur les piles à combustible et l'hydrogène.

> Infos diverses

Le CEA et le FZJ renforcent leur partenariat

L'Administrateur général du CEA et le Directeur du centre de recherche allemand FZJ ont signé, le 29 février 2008 à Paris, un accord de collaboration sur la recherche scientifique et technologique. La cérémonie de signature s'est déroulée lors du 3^e forum franco-allemand sur la recherche.

Le CEA et le CNRS créent le «Centre national Jacques Louis Lions»

Le CEA et le CNRS créent le « Centre National Jacques Louis Lions de Calcul Haute Performance de l'Essonne ». Celui-ci est destiné à faciliter l'accès de l'ensemble de la communauté scientifique nationale aux principaux moyens de calcul de très haute performance dont la France dispose, ainsi que le développement de coopérations intra-européennes, notamment franco-allemandes dans ce domaine.

Accords de coopération entre la DRT du CEA et l'université KSU d'Arabie Saoudite

L'Administrateur général adjoint a accueilli, le 26 mars 2008, le ministre Saoudien de l'Enseignement supérieur, accompagné de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en France et du recteur de l'Université KSU (King Saud university) de Riyad. La KSU a signé un accord général de coopération avec la Direction de la recherche technologique (DRT) avec un contrat dans le domaine des piles à combustible.

Déclaration France-Japon sur la coopération pour l'usage pacifique de l'énergie nucléaire.

L'Administrateur général du CEA a accompagné, en avril 2008, le Premier ministre français lors de son déplacement au Japon. Dans une déclaration conjointe, les premiers ministres français et japonais confirment leur volonté commune de développer la collaboration bilatérale à la fois sur le plan gouvernemental, industriel et scientifique, pour le bénéfice mutuel des deux pays et réaffirment leur intention de soutenir la mise en place de partenariats

industriels et de R&D entre leurs acteurs respectifs de l'énergie nucléaire. Les deux pays deviennent les porte-parole, sur la scène mondiale, d'un usage « raisonné » de l'énergie nucléaire pacifique.

AREVA conclut plusieurs contrats avec le Japon

À l'occasion de la visite de travail au Japon d'Anne Lauvergeon (présidente du directoire d'AREVA), le groupe annonce qu'il a conclu plusieurs contrats majeurs avec des électriciens japonais. Ces accords, d'une valeur cumulée de 2 milliards d'euros, portent sur la fourniture de services dans l'amont du cycle du combustible nucléaire : approvisionnement en uranium, conversion et enrichissement. La plupart de ces contrats couvrent des périodes longues (jusqu'à 15 ans).

AREVA et MHI élargissent leur coopération pour le combustible nucléaire

À Tokyo, le 11 avril 2008, AREVA, leader mondial de l'énergie nucléaire, et Mitsubishi Heavy Industries Ltd. (MHI), acteur majeur du secteur, ont décidé d'élargir leur coopération au combustible nucléaire, à l'issue d'une entrevue entre la Présidente du Directoire d'AREVA, le Président du Conseil de MHI et le Directeur Général de MHI. Le protocole d'accord signé porte sur la création d'une entité commune pour la fourniture de combustibles aux réacteurs à eau pressurisée, à eau bouillante, à gaz et de combustibles MOX. Cette structure devrait voir le jour d'ici à la fin de l'année 2008.

N° 15 : Juin

RETRAITES et RETRAITÉS

L'UFRrg et la FNAR

L'association des 2 fédérations évolue dans le sens d'une meilleure efficacité. Elles ont participé à leur second congrès commun les 14 et 15 mai à Longueville en Vendée. La 1^{re} journée a été l'occasion d'un débat très intéressant sur les questions des retraites entre le docteur Jean-Luc PRÖEL député de

Vendée et Dominique RAIMBOURG député PS de Nantes. Ce congrès a fait l'objet d'une très bonne couverture de « Ouest France ».

Les A.G. qui ont suivi ont conduit à de légères modifications des statuts de l'UFRrg. La cotisation reste inchangée pour 2009, mais augmentera de 5% en 2010.

Lors du C.A. de l'UFRrg, François Bellanger a été élu Président en remplacement de Jean Catherine. Un nouveau Bureau a été mis en place. Gérard Lucas continue encore un an en tant que Secrétaire Général, mais abandonnera ensuite cette fonction.

Sylvain Denis a été réélu Président de la FNAR.

La CFR

La CFR fait des relances hebdomadaires auprès des Ministères. La CFR, ou ses 4 fédérations, vont entrer au Conseil d'Orientation des Retraites (COR). C'est un premier pas. Sur le plan de la reconnaissance, on sent que la CFR commence à être connue. Elle est consultée spontanément par les Ministères sur les gros dossiers concernant les retraites.

Cependant, les syndicats ne souhaitent pas que la CFR s'occupe des retraites.

La CFR pense que le système par répartition, qu'elle est pratiquement la seule à défendre, est menacé d'une mort lente et programmée. La CFR estime que le levier le plus juste est un allongement de la durée de cotisation, et un recul de l'âge de la retraite. Une étude du COR indique que le passage de l'âge de la retraite de 60 à 61,5 ans induirait une réduction de 30 % du déficit de la CNAV. Il faut savoir qu'en 1960, le ratio cotisant/retraité était de 3,8 et qu'aujourd'hui il est de 1,5. Il y a actuellement 23 millions d'actifs pour 13 millions de retraités.

Informations sur les différentes fédérations partenaires : les Ainés Ruraux, qui ont obtenu leur reconnaissance d'utilité publique, vont probablement quitter la CFR. Les Retraités Sportifs qui comptent 55 000 adhérents vont entrer dans PART'ÂGES. La CFR comptera environ 500 000 adhérents après le départ des Ainés Ruraux.

> Infos diverses

L'UFR/fonction publique va changer de Président.

VIE de l'ARCEA

Nouveaux Statuts et Règlement Intérieur de l'ARCEA

À la suite des Assemblées Générales, Extraordinaire puis Ordinaire, qui ont eu lieu le 27 mars 2008, et qui ont adopté les nouveaux Statuts et le nouveau Règlement Intérieur, le Bureau National a transmis ses Statuts à la Préfecture de Police de Paris, pour enregistrement.

Par ailleurs, les nouveaux textes des Statuts et du Règlement Intérieur ont été envoyés à tous les Presidents de Sections.

Au CEA, dans le NUCÉAIRE et les autres ENERGIES!!

GENCI et le CEA s'associent pour commander un supercalculateur Bull

GENCI (Grand Équipement National de Calcul Intensif) et le CEA s'associent pour commander un supercalculateur Bull NovaScale® pour accélérer l'innovation et la recherche fondamentale. Il sera utilisé par la communauté de la recherche française dans des domaines majeurs comme la climatologie et le développement durable, la recherche spatiale et l'aéronautique, l'énergie, les sciences de la vie et de la matière.

Le nouveau supercalculateur est conçu autour d'une architecture hybride pour répondre à la fois aux besoins des applications de production et de recherche. Il porte à plus de 300 Téralops la puissance du complexe de calcul scientifique du site de Bruyères le Châtel qui devient ainsi le premier d'Europe dans le domaine civil.

Conçu et développé par Bull, ce supercalculateur est doté d'une architecture hybride permettant à la fois de fournir une grande puissance en production et de servir de plate-forme de recherche sur une architecture nouvelle basée sur l'utilisation pour le calcul scientifiques de processeurs développés pour le graphique.

La France et la Roumanie signent un accord de coopération scientifique

Cet accord, dans le domaine de la recherche sur l'énergie et la technologie nucléaires, signé à l'issue de l'entretien entre le Ministre d'état Jean-Louis Borloo et son homologue roumain Varujan Vosganian, va permettre au SCN-Pitesti, institut de recherche nucléaire roumain et au CEA de renforcer leurs collaborations scientifiques dans des domaines comme la sûreté nucléaire ou la gestion des déchets. L'Institut de Pitesti est membre depuis quelques mois de la Plateforme technologique européenne pour l'énergie nucléaire durable, dont Philippe Pradel, Directeur de l'Energie Nucléaire au CEA, est le Président.

Postes à l'international au sein de l'AFNI

Par décret en conseil des ministres du 9 mai 2008, le CEA a été autorisé à créer en son sein une agence de coopération institutionnelle, l'Agence France Nucléaire Internationale (AFNI), dotée de l'autonomie administrative et budgétaire. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la démarche d'organisation de l'offre française en matière de coopération nucléaire civile, car un nombre croissant de pays envisage, ou a déjà annoncé, le souhait de développer l'énergie nucléaire (à l'horizon 2015 - 2025). Cette évolution du contexte international dans le domaine de l'électronucléaire a amené le gouvernement à mettre en place cette agence, pour faire bénéficier ces états des compétences de la France.

Philippe Pallier, ancien Directeur des Achats-Ventes du CEA, a été nommé le 5 juin 2008 Directeur de cette Agence.

Pour ses activités, l'Agence recrute des salariés volontaires pour des postes à l'étranger.

Valorisation de la recherche : le CEA poursuit sa progression

Pour les dépôts de brevet, grâce à une politique qui intègre tous les aspects de la valorisation de ses travaux, le CEA a poursuivi sa progres-

sion : avec 431 demandes déposées en 2007 (+6,4% sur un an), il se classe au sixième rang français (derrière des grands groupes comme Renault, Peugeot ou l'Oréal), mais au premier rang des organismes de recherche.

AREVA, SHAW et le DOE s'engagent dans la construction de l'usine de MOX américaine

Shaw-AREVA-MOX-Services, joint venture créée par AREVA et le groupe américain Shaw, a signé avec le Ministère de l'énergie américain (DOE) un accord d'un montant de 2,7 milliards de dollars pour la construction d'une usine de fabrication de combustible MOX (Mixed Oxide) sur le site de Savannah River (Aiken, Caroline du Sud).

Cet accord constitue une nouvelle étape du contrat de référence global signé, en 1999, entre le DOE, AREVA et le groupe Shaw. Il porte principalement sur la construction de l'usine et de l'ensemble des bâtiments annexes, le démarrage des unités de production, et la poursuite du processus de certification et d'obtention des autorisations d'exploitation auprès de l'Autorité de sûreté américaine (Nuclear Regulatory Commission / NRC).

Cette usine de haute technologie fabriquera du combustible MOX à partir de plutonium américain d'origine militaire, déclaré en excès par rapport aux besoins de Défense des Etats-Unis. Ce combustible sera recyclé dans les centrales nucléaires civiles.

Le pôle Transmission et Distribution d'AREVA va investir en Turquie

Le pôle Transmission et Distribution d'AREVA a annoncé qu'il va investir 66 millions d'euros en Turquie pour répondre à la demande croissante de la région en équipement électrique. Ce pays est la passerelle industrielle du pôle vers le Moyen-Orient.

Le projet prévoit la construction de l'une des plus grandes usines de transformateurs de distribution au monde. Il comprend également l'extension de l'usine de transformateurs de puissance et de services

> Infos diverses

d'AREVA située à Gebze.

Le groupe AREVA est déjà solidement implanté en Turquie où il est présent depuis plus de 40 ans. Ses activités dans le pays incluent la fabrication de produits de transmission et de distribution destinés aux industries et électriciens locaux.

N° 16 : Septembre

RETRAITES et RETRAITÉS

CFR : compte-rendu de la rencontre avec M. Autier le 6 août 2008

La délégation CFR était constituée de : Raymonde Garneau, François Bellanger, Jean Catherine et Sylvain Denis.

Guillaume Autier (conseiller technique au cabinet de Xavier Bertrand) avait été désigné par Xavier Bertrand pour traiter ce dossier, et le faire progresser.

L'entretien portait sur la représentativité et les revendications en termes de représentation de la CFR, il fait suite aux échanges sur ce thème avec Pierre Robin, lors de la réunion du 11 avril 2008.

Nous avons présenté et commenté à M. Autier un dossier très complet sur la CFR, concernant la représentation des retraités et la représentativité de la CFR, qui doit être habilitée à :

- donner son avis aux pouvoirs publics sur les questions concernant les retraités, les personnes âgées et proposer les mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des retraités et des personnes âgées ;
- représenter officiellement auprès des pouvoirs publics les retraités et les personnes âgées et notamment désigner, ou proposer, les délégués des retraités et des personnes âgées aux divers conseils, assemblées ou autres organismes institués par l'Etat, la région, le département, la commune et les organismes de sécurité sociale ;
- exercer devant toutes les juridictions, sans avoir à justifier d'un agrément ou d'une autorisation préalable de l'autorité publique, l'action civile relative aux faits de nature à

nuire aux intérêts collectifs, matériels et moraux, des retraités et des personnes âgées.

M. Autier s'est déclaré impressionné par le volume et la richesse du contenu des documents fournis. Il nous a réaffirmé la volonté du Ministre de nous consulter chaque fois qu'il consulte les syndicats, comme cela a été fait en avril et en mai de cette année sur le dossier des retraites.

Nous avons rappelé que nous souhaiterions, en priorité, être présent, à la CNAV, dans les CRAM, au COR (assemblée plénière), au Conseil Economique et Social et dans les futures ARS. M. Autier doit étudier le moyen qui permettrait d'institutionnaliser la présence de la CFR chaque fois que ce sera possible.

Pour pouvoir exercer devant toutes les juridictions l'action civile, M. Autier s'est déclaré plus réservé, et a fait état de difficultés juridiques qui nécessiteront un avis des services compétents de l'Etat.

Nous avons proposé à notre interlocuteur de lui fournir tous les éléments d'information complémentaires qu'il souhaiterait obtenir, et de son côté, il doit nous tenir informé de l'évolution du dossier.

VIE de l'ARCEA

Conseil d'Administration

Dans la mesure du possible, les membres du Conseil d'Administration avaient proposé qu'une des quatre réunions annuelles, puisse être organisée dans une des Sections de l'Association. L'an dernier, en octobre, la réunion a eu lieu à Cadarache, et cette année elle aura lieu, en octobre, au CESTA.

Section de VAUJOURS : notre CENTENAIRE !

Notre adhérent à l'ARCEA Victor MATTE, de la Section de Vaujours (centre où il a travaillé de 1961 à 1973) va avoir 100 ans, le 18 septembre 2008. Les membres du Bureau National, avec les responsables de Vaujours (qui l'ont longuement rencontré fin août) vont voir ce qu'il est possible d'organiser pour

fêter notre premier centenaire.

Des contacts sont pris avec la Direction de la Communication pour leur demander ce qu'ils peuvent faire en terme d'information au sein du CEA (revue Talents, le site internet du CEA,...).

Au CEA, dans le NUCLÉAIRE et les autres ÉNERGIES (1)

Hervé BERNARD a été nommé, le 1er juillet 2008, Administrateur Général Adjoint du CEA. Il succède à Jean-Pierre LE ROUX. Il était, depuis mars 2003, Directeur Central de la Sécurité, puis Directeur du Pôle Maîtrise des Risques lors de sa création.

Jean-Pierre LE ROUX a été nommé, le 1^{er} juillet 2008, Conseiller Spécial de l'Administrateur Général.

Edwige BONNEVIE a été nommée, le 1^{er} juillet 2008, Directeur du Pôle Maîtrise des Risques. Elle succède à Hervé Bernard. Elle était, depuis 2001, Directeur adjoint des Applications Militaires.

Régis SALEUR a été nommé Directeur Général de la société CEA Valorisation, par son Conseil d'Administration, le 30 mai 2008. Crée en 1999, CEA Valorisation est une entreprise de droit privé, filiale à 100% du CEA, qui se consacre au lancement, et au financement, d'entreprises valorisant des technologies développées au CEA.

Jean WEISSENBACH a reçu, le 9 juillet 2008, la médaille d'or du CNRS. Il était, depuis 2007, Directeur de l'Institut de Génomique (IG) de la Direction des Sciences du Vivant (DSV). La médaille d'or du CNRS est la plus haute distinction scientifique française, elle est décernée tous les ans depuis 1954.

Le CEA amorce une collaboration avec le Conseil National de la Recherche du Canada

Le Conseil National de la Recherche du Canada (CNRC) et le CEA ont signé, le 2 juillet 2008, à Ottawa un protocole d'entente, en présence du Premier Ministre du Canada et du Premier ministre de la France. Ce premier accord vise à développer la coopération sur des thématiques

> Infos diverses

clés de la recherche technologique.

Point sur l'incident de Tricastin

L'incident, survenu le 8 juillet 2008, sur une station de traitement de l'usine Socatri a provoqué de nombreuses communications de la part des acteurs concernés : industriels, pouvoirs publics, élus et militants associatifs. Cet incident a été classé, par l'Autorité de Sécurité Nucléaire (ASN), au niveau 1 de l'échelle « INES » (qui va de 0 à 7). Les dernières mesures de l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN) indiquent que « le rejet accidentel sur l'environnement a été faible, et en conséquence n'a pas d'impact sanitaire ».

Le CEA et Bull signent un contrat de collaboration pour la conception et l'acquisition d'un supercalculateur pétallopique (capable de réaliser un million de milliards d'opérations par seconde)

La Direction des Applications Militaires (DAM) et Bull ont signé, le 28 juillet 2008, un contrat de collaboration pour concevoir et réaliser « TERA 100 », le futur supercalculateur destiné au programme de simulation français.

Le contrat, sur le long terme, comporte deux phases :

- la première, de recherche et développement, permettra de valider les technologies nécessaires à cet ordinateur ; qui auront par ailleurs de nombreuses retombées dans les domaines industriels et sociaux ;
- la seconde permettra au CEA de l'acquérir et de mettre en œuvre ce premier système pétallopique conçu en Europe. Pour répondre aux besoins du programme de simulation, il se distinguera à la fois par sa capacité à exécuter un large spectre d'applications, par un juste équilibre entre puissance de calcul et flux de données, et par sa tolérance aux pannes. C'est un véritable système généraliste de haute productivité.

La cible de médicaments anti-Alzheimer observée en pleine action

Observer l'acétylcholinestérase en pleine action pour comprendre son mécanisme d'action, c'est là l'objectif des chercheurs de l'Institut de Biologie Structurale (Institut mixte CEA-CNRS-Université Joseph Fourier à Grenoble) qui viennent de publier, le 4 août 2008, leurs der-

niers résultats dans la revue « Proceedings of the National Academy of Sciences of USA ».

En collaboration avec leurs collègues du Weizmann Institute of Science en Israël, avec le soutien de l'Institut de Pharmacologie et de Biologie Structurale à Toulouse et du synchrotron européen (ESRF) de Grenoble, ils sont parvenus à suivre les changements d'architecture de cette enzyme, au cours de son cycle de fonctionnement.

Comprendre la dynamique structurale de cette enzyme, l'une des principales cibles des traitements contre la maladie d'Alzheimer, est un atout majeur pour la conception de médicaments plus efficaces. ■

[1] Sources : CEA/DCOM (communiques internes et syndicats de la presse quotidienne) - Site ARCEA.

L'assemblée générale 2008

Notre assemblée générale se tiendra le **jeudi 4 décembre 2008** au Cesta. Elle sera suivie d'un repas à la Salle des Fêtes de Le Barp : son prix est fixé à 28 € par personne.

D'ores et déjà, retenez cette date. Tous les détails de cette manifestation vous seront communiqués au début du mois de novembre.

Nous comptons sur vous.

CESTA, Photos...Souvenirs...

Nous souhaiterions réaliser un album de photos souvenirs du CESTA, depuis sa création jusqu'à nos jours.

Au delà du fond documentaire éventuellement disponible auprès des équipes de la COM/CESTA, vous possédez peut-être des photos de votre époque qui illustrentraient utilement ce projet qui fera l'objet d'une édition disponible pour tous ou d'une édition spéciale du bulletin.

Accepteriez-vous de nous confier quelques temps ces témoignages de votre vie professionnelle passée ?

Pour ceux qui voudraient participer à cet album, faites nous parvenir vos photos, accompagnées de la légende ou du commentaire associé, à l'adresse suivante :

CESTA/DLG/EDD/ARCEA - BP2 - 33114 Le Barp

Ces souvenirs vous sont chers et précieux, il n'est donc pas envisageable que notre initiative puisse vous en séparer. C'est pourquoi, après numérisation, elles vous seront retournées individuellement et sans retard. Merci à vous.

Le bureau ■

Le carnet

Nouveaux adhérents :

Jacques BOYÉ

Guy DUTILLEUL

Anne LACOMETTE

Henri de LAGARRIGUE

Bernard LAGUENS

André MAUREL

Jean-Claude MERTZ

Décès :

Avril 2008

Paul LAPORTE

Le Président et les membres de l'association renouvellent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

> Renseignements utiles

Le bureau de

L'ARCEA-CESTA

Le bureau n'assure plus de permanence dans ses locaux du Cesta.
L'adresse officielle de l'association est :

M. Charles COSTA
10, avenue Jean Larrieu
33170 GRADIGNAN
Courriel : chacosta@club-internet.fr

Vous pouvez également vous adresser à :

M. Andre SARPS
7, allée Lucido
33600 PESSAC
Tél. : 05 56 36 34 21 ; Courriel : andre.sarps@wanadoo.fr

Le site Internet de l'ARCEA-CESTA

Vous trouverez sur le site ARCEA-CESTA toutes les informations utiles et régulièrement mises à jour sur la vie de votre association. Son adresse :
<http://perso.orange.fr/arcea-cesta> (Attention : ne pas faire précéder de www !)

Formalités à accomplir après un décès

Après décès, prévenir :

1. Les caisses de retraite

Caisse régionale d'Assurance Maladie d'Aquitaine
80, avenue de la Jallière
33053 BORDEAUX CEDEX
Novalis (ex U.P.S.)
6, rue Bouchardon
75495 PARIS CEDEX 10
Novalis (ex U.I.R.I.C.)
21, rue Roger Salengro
94128 FONTENAY sous BOIS CEDEX
I.R.R.A.P.R.I.
Siège Administratif
41930 BLOIS CEDEX
Autres caisses : pour ne pas oublier, vous pouvez consulter le dos-

sier de déclaration des revenus de l'année dernière.

2. Contrat décès AXA

Si le défunt a souscrit le contrat A.G. 1331 ou A.G. 3393 (Assurances Saint-Honoré) :

- écrire rapidement en joignant l'extrait de l'acte de décès à :
ARCEA - Bureau national
CEAFAR (Bât. 76/3) 92265
FONTENAY aux ROSES CEDEX
- vous recevez un imprimé à compléter ;
- en attendant :
- demandez un acte de naissance de l'assuré et un certificat post-mortem à

faire compléter par le médecin et un extrait d'acte de naissance du ou des bénéficiaires désignés.

- faites les photocopies intégrales de toutes les pages du livret de famille. Ces documents seront à joindre à l'imprimé énoncé ci-dessus.

3. ARCEA-CESTA

Prévenir le bureau de l'ARCEA-CESTA : voir ci-dessus.

4. Divers

Pensez à prévenir le notaire (si vous êtes propriétaire), les banques, les impôts, les assurances, etc.

Mutuelle SMAPRI

En cas d'hospitalisation chirurgicale ou médicale, pour obtenir une prise en charge, présentez votre attestation de l'année en cours délivrée par la SMAPRI.

SMAPRI

41932 BLOIS CEDEX 9 - Tél. : 02 54 57 44 33

Transports urbains

Les titulaires de la carte d'ancien combattant domiciliés dans la CUB bénéficient de la gratuité sur les transports de l'agglomération bordelaise (VEOLIA Transport). Pour en bénéficier, il suffit de présenter votre carte d'ancien combattant, une carte d'identité, une attestation de domicile et trois photos au guichet social de votre mairie.